

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 février à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres afférents au comité syndical : 68 titulaires – 39 suppléants	<u>Résultat du vote :</u>
Membres en exercice : 67 titulaires - 38 suppléants	Voix Pour : 42
Délégués présents : 42 délégués (36 titulaires – 6 suppléants)	Voix Contre : 0
Dont membres votants à voix délibérative : 42 délégués	Abstention : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 13 février 2024	

Membres présents:

Titulaires: Mr Bahu Nicolas, Mr Bandry Didier, Mr Burel Régis, Mr Cantot Dominique, Mr Charbonnier Patrick, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Dujon Régis, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mr Haÿ Etienne, Mme Hernandez Maryse, Mr Jacquin Claude, Mr Lloancy David, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Malezé Patrick, Mr Mangin Eric, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Pauly Brigitte, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mr Valet Eric, Mme Vaudé Gaëlle, Mr Vérot Vincent, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Suppléants votants: Mr Guilleman Michel, Mr Jourdain Gilles, Mr Thomas Rémy, Mr Jourdain Sébastien, Mr Martin Philippe, Mr Minette Michel.

Membres absents excusés :

Titulaires: Mr Adam Hubert, Mr Alexandre David, Mr Bandry Jean-Pierre, Mme Belleville Catherine, Mr Branquard André, Mr Bruneaux Henri, Mr Carion Denis, Mr Davin Benoit, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Fraeyman Fabien, Mr Hoerter Michel, Mr Hourdry Mathieu, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lévêque Yves, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Marchal Philippe, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mr Peugniez Michaël, Mme Picard Florence, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Richard Catherine, Mme Triconnet Nelly.

Membres absents:

Mr Arnefaux Alain, Mr Atzéni Frédéric, Mr Blavet Gérard, Mr Duclos Dominique, Mme Gleize Séverine, Mr Hubier Maxime, Mr Lavoix Olivier, Mme Malet Madeleine, Mr Moysse Dominique,

Est nommé secrétaire de séance : Mr Frex Dominique

Objet : Contribution à la gestion et à la préservation de la ressource en eau

N°2024 02 11-1

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de la Santé Publique, notamment ses articles L. 1321-2 et R. 1321-13,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20240220-20240211-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2024
Publication : 26/03/2024

Certifié par le Président

- Vu la Loi sur l'eau n°92-3 du 3 janvier 1992,
- Vu la Loi relative à la politique de Santé Publique n°2004-806 du 9 août 2004,
- Vu la Loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite la Loi Grenelle II,
- Vu le décret n°2020-1762 du 30 décembre 2020 relatif à la contribution, à la gestion et à la préservation de la ressource en eau,
- Vu les statuts de l'USESA,
- Vu sa délibération n°20190701 du 9 juillet 2019 autorisant la signature du Contrat Territorial Eau et Climat 2019-2024 avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie,
- Considérant la nécessité de prévenir les pollutions ponctuelles, accidentelles et diffuses au droit des captages d'eau potable de l'USESA prioritaires et sensibles et des captages dégradés, en mettant en œuvre des plans d'actions,
- Considérant l'animation pour la protection des captages conduite depuis 2010 dans le périmètre de l'USESA,
- Vu l'avis favorable donné par les membres du bureau le 06 février 2024

Entendu l'exposé du Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

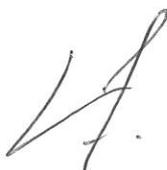
DECIDE

- De formaliser l'intention de l'USESA de contribuer à la gestion et à la préservation de la ressource en poursuivant l'animation pour la protection des captages portée depuis de nombreuses années, qui vise au maintien de l'amélioration de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine.

Pour extrait certifié conforme,

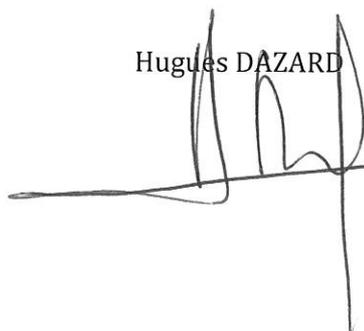
Le secrétaire de séance,

Mr Frex Dominique



Le Président,

Hugues DAZARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20240220-20240211-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2024

Publication : 26/03/2024

Certifié par le Président